



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 16 NOVEMBRE 2016

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les membres du conseil d'école

Monsieur Bruno LASSAUX, Proviseur.
Madame Evelyne BREARD, Directrice de l'Ecole Primaire.
Monsieur Stéphane ROCQUE, Directeur Administratif et Financier
Madame Pascale POUZOULET, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence
à Dakar-excusée

Les enseignants

Mesdames Christelle PORIAU, Chantal SIMORRE, Sitraka BENDERDOUCHE, Marie
MACIRE, Catherine DUBOIS, Elsa GRIMAUD, Anne-Catherine ROGIER, Caroline CATY,
Aurélia MERCE, Ayem OUASLI, Rim HASSAN, Agnès ORCEL, Ilham AL NABHANI.

Messieurs Eric CARON, Guillaume ROGIER.

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames Carine BEAUVOIS, Béatrice CHAMY, Mayna CHEVARIN, Ana COLORADO,
Sandrine FLEUREAU, Assia KAMARA, Aisha MOHAMED SALEM, Mariem SY.

Messieurs Abderrahim DIDI, Moulaye JIYID, Isselmou SIDOUMOU, Mohamed Bakar
TEISS.

Absentes excusées : Léonie VAN ROOYEN, Roukhaya KAMARA.

Absentes non excusées : Maria LEONE.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil d'école du troisième trimestre 2015 / 2016.
2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école.
3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école.
4. Bilan de la rentrée et nouveaux programmes aux cycles 2 et 3.
5. Présentation des actions liées au projet d'école et d'établissement.
6. Le conseil école / collège.
7. Le conseil d'élèves.
8. Questions diverses.

La Directrice

Evelyne BREARD

Le Secrétaire de Séance

Aurélia MERCE



1. Approbation du PV du conseil d'école du 13 juin 2016

Le PV du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Résultats des élections des parents d'élèves élus au conseil d'école

15 sièges à pourvoir, une seule liste (celle de l'APELF).

619 inscrits, 132 votants, 0 vote nul, 132 exprimés.

- 15 titulaires et 8 suppléants

3. Présentation et fonctionnement du conseil d'école

Cf. circulaire AEFÉ n°001990 du 24 août 2015, modifiée par la circulaire n°002001 du 20 septembre 2016

Il adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition. Il a été voté en juin 2016.

Il est consulté pour avis sur l'organisation du temps, les structures pédagogiques, le projet d'école, les actions éducatives,....

Il est composé d'enseignants, de parents d'élèves, de la directrice, du proviseur, du DAF et de l'Inspectrice.

Plus de 15 classes donc 15 enseignants et 15 parents.

Les représentants des parents d'élèves sont élus.

Il se réunit au moins une fois par trimestre avec un ordre du jour et toujours avant le conseil d'établissement et aboutit à un PV adopté au conseil suivant.

4. Bilan de la rentrée et nouveaux programmes

Bilan de la rentrée

Effectifs :

MSA : 25, MS/GS : 20, GSA : 25, GSB : 25, CPA : 24, CPB : 24, CPC : 23, CE1A : 25, CE1B : 25, CE1C : 24, CE2A : 26, CE2B : 26, CE2 / CM1 : 25, CM1A : 25, CM1B : 25, CM2A : 26, CM2B : 26, CM2C : 25. Soit un total de 95 élèves en maternelle et 350 élèves en élémentaire (total de 445 élèves).

Les nationalités : 174 français, 232 mauritaniens, 39 tiers.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2016

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Liste des cadets : cette année pour rationaliser notre consommation de photocopies les informations destinées aux familles se font par les cadets (sauf en maternelle).

Les EBEP : élèves avec besoins éducatifs particuliers

8 élèves peu ou non francophones

1 élève qui a un PAI : Projet d'Accueil Personnalisé (souci de santé), mis en place avec l'infirmière.

24 élèves qui ont ou auraient besoin d'un PAP (Projet d'Accompagnement personnalisé) type dys ou d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) type handicap.

7 élèves qui ont un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

Réunions de rentrée :

Cette année, il y a eu une réunion plénière par niveau au CDI (sauf pour celle des CM1 et celle des classes de maternelle) dans la deuxième quinzaine de septembre.

Résultats des évaluations en anglais des CM2 en juin 2016 :

Certification	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression écrite
Niveau A1	63,9%	65,2%	66,3%
Niveau A2	91,6%	87,5%	45,8%

Résultats des évaluations en anglais des 6e en septembre 2016 (oral):

Certification	validé	non validé
Niveau A1	84%	16%



Résultats des évaluations diagnostiques au début du CE2 :

Une évaluation diagnostique de CE2 est mise en œuvre par les enseignants dans les semaines qui suivent la rentrée afin de permettre d'identifier assez tôt les besoins des élèves dans la perspective de la validation du palier 1 du socle commun en fin de CE2 (fin du cycle 2).

Classes	Mathématiques	Français
CE2A	65,1%	63,8%
CE2B	60,1%	65%
CE2 C	75%	62,5%

Les nouveaux programmes

Les parents peuvent se référer à un ouvrage : votre enfant à l'école élémentaire (édition CANOPE, Play bac), écrit par des enseignants pour expliquer aux parents les nouveaux programmes. Il en existe également pour la maternelle et le collège.

- Ils sont liés au socle commun et déclinent et précisent les objectifs d'acquisition de connaissances et de compétences.
- Ils indiquent les niveaux de maîtrise attendus à la fin de chaque cycle pour chaque enseignement / discipline.
- Ils donnent des repères de progression permettant d'organiser la formation des élèves durant les trois années d'un cycle.
- A noter : Les programmes sont conçus par cycle (de trois ans) et non pas par année.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il identifie les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire (6 ans-16 ans).

Il comporte 5 domaines :

- les langages pour penser et communiquer.
- les méthodes et outils pour apprendre.
- la formation de la personne et du citoyen.
- les systèmes naturels et les systèmes techniques.
- les représentations du monde et de l'activité humaine.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2016

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les nouveaux programmes en français :

- 10 heures au cycle 2 et 8H au cycle 3
- Au cycle 2, les objectifs principaux du cycle 2 sont le perfectionnement du langage écrit et l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Bien que le langage oral traverse tous les domaines d'apprentissage, il fait également l'objet de séances spécifiques.
- Le cycle 3 consolide ces acquisitions pour les mettre au service d'autres apprentissages.

Les nouveaux programmes en mathématiques:

- 5 heures de mathématiques par semaine aux cycles 2 et 3.
- L'enjeu des mathématiques à l'école est de donner aux élèves le goût de la recherche, du raisonnement et de la communication.
- À travers la résolution de problèmes, les élèves apprennent à mobiliser toutes leurs connaissances, à exploiter les informations à disposition, à organiser les étapes du raisonnement et à corriger leurs erreurs.
- Les trois domaines des mathématiques = Nombres et calculs, grandeurs et mesures, espace et géométrie.

Les nouveaux programmes « questionner le monde » :

- Cet enseignement a pour vocation de faire comprendre le monde aux élèves, de développer leur capacité à raisonner et de les former en tant que citoyens.
- L'enseignement change de nom d'un cycle à l'autre et se scinde en deux : Questionner le monde en Cycle 2 devient, au Cycle 3, histoire et géographie et Sciences et technologies.

5. Présentation des actions liées au projet d'école et d'établissement

Intervention des enseignants pour développer les différents projets.

- Projets à dominante culturelle :
 - La grande lessive (2 expos) : tous les élèves.
 - Cinéclasse : classes de CM2.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2016

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- On écrit sur les murs : classes de CM2.
 - Vivre ensemble à partir de contes mauritaniens : tous les élèves.
 - Le Printemps des Poètes : tous les élèves.
 - La classe radio : tous les élèves de l'école élémentaire.
 - Le journal du lycée : CM2C, CPA et CPC.
-
- Projets à dominante scientifique :
 - Astronomie : les classes de CM2.
 - Mobiles et automates : la classe de CM1B.
 - Les Savanturiers du cerveau : la classe de CE2B.

 - Projets à dominante sportive :
 - La petite balle jaune : classes du CP au CM2.
 - Danse contemporaine : classes de maternelle.
 - Relaxation : classe de CM1A.

6. Le conseil école / collège

Instance obligatoire (décret du 24/07/2013).

Le CEC est un outil de concertation pédagogique. Il détermine les axes prioritaires de la continuité des apprentissages des élèves en s'appuyant sur un diagnostic partagé.

Le CEC propose des actions pédagogiques portant sur des thématiques partagées par les deux degrés.

Ces actions doivent être soumises au conseil d'école et au conseil d'établissement.

Pour cette année 2016-2017, la première réunion du CEC aura lieu le 17/11/16.

Les enseignants du CM1 et du CM2 ainsi que 6 enseignants du secondaire seront présents.

A l'ordre du jour : rappel des objectifs du CEC, mise en place des 3 commissions (élèves à besoins éducatifs particuliers, projets transdisciplinaires et mise en place des nouveaux programmes).

Un programme d'actions sera proposé avec un calendrier.



7. Le conseil d'élèves

L'enjeu de l'enseignement moral et civique (EMC) est d'apprendre aux élèves à devenir de futurs citoyens engagés et responsables. C'est en leur apprenant à vivre, à travailler et à coopérer au sein de leur classe et de leur école que les élèves se préparent à être des citoyens.

Il est mensuel et se déroule dans la BCD.

La directrice le dirige et tous les délégués du CP au CM2 participent (28 élèves)

Des propositions, des remarques, des demandes sont faites puis examinées.

Chaque conseil a son ordre du jour et est préparé en amont dans les classes. Premier ordre du jour : la récréation

Le deuxième aura lieu le 25 novembre et l'ordre du jour sera le règlement de la récréation

Un parent demande s'il est possible d'avoir un compte-rendu, on propose de le mettre sur le site de l'école

8. Questions diverses

Rappel sur la manière de communiquer les questions. La directrice remercie les parents d'avoir fait une synthèse, ce qui est plus simple pour elle.

Que fait l'enseignant en cas d'embêtement d'un élève par d'autres élèves ?

Si un élève est importuné durant le temps de classe, l'enseignant gère au sein de sa classe.

Si c'est sur du temps de récréation, l'enfant doit absolument aller voir l'adulte qui surveille la cour (3 personnes à chaque récréation). Certains problèmes sont vite résolus, les enfants s'expriment, des excuses sont faites et l'on n'en parle plus. Mais pour cela, il faut que chaque élève embêté s'exprime. Si l'embêtement perdure, les parents doivent s'adresser à l'enseignant de leur enfant. Ne pas hésiter à utiliser le cahier de liaison.

Education civique et morale : des parents veulent avoir plus d'informations à propos de l'EMC ?

L'enseignement moral et civique a pour objectif de construire les quatre dimensions de la culture morale et civique définies dans les programmes:

- la sensibilité, soi et les autres;
- le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres;



- le jugement : penser par soi-même et avec les autres;
- l'engagement : agir individuellement et avec les autres.

En élémentaire, l'enseignement moral et civique revient au professeur des écoles pour une heure hebdomadaire, dont la moitié consacrée à des situations pratiques favorisant l'oral : la tenue d'un débat à la suite de l'étude de textes littéraires, une discussion à visée philosophique après une leçon d'histoire, un échange à la suite d'un jeu collectif en EPS...

Ils estiment que leurs enfants souffrent de moqueries ou de rejet dans leur classe. Peut-on tenter d'améliorer ce problème en le reliant à l'EMC ?

Les parents des enfants qui souffrent de moqueries doivent en parler impérativement à l'enseignant de la classe qui lui, connaît les circonstances et connaît ses élèves. L'enseignant pourra organiser un débat, une discussion si le besoin s'en fait ressentir. Tout dépend du problème.

Les enseignants expliquent que l'EMC passe par toutes sortes d'activités, il est transdisciplinaire, il ne sert pas forcément à régler les conflits mais peut aider au travail de respect et du métier de citoyen. Exemple : travail sur les médias en cycle 3.

Les moqueries : question sur le harcèlement, peut-on le travailler en préventif en EMC ?

Oui, il existe des vidéos pour travailler sur ce thème par exemple.

Hyperactivité d'un élève : quel soutien l'école peut apporter à un élève en cas d'hyperactivité ?

Pour les élèves « hyper actifs » il faut déjà s'entendre par ce terme. L'hyperactivité doit être diagnostiquée par un professionnel. Se rapprocher de l'enseignant pour voir s'il l'on peut mettre en place une équipe éducative pour cet enfant.

Une question des parents ressort sur la concentration. Caroline dit que les troubles de l'attention se diagnostiquent aussi et qu'il faut un diagnostic extérieur. Nous n'avons pas cette possibilité à Nouakchott. La directrice rappelle qu'il y a une démarche : la première étape étant de rencontrer l'enseignant.

Certains parents s'inquiètent du peu de devoirs à la maison. Ils estiment qu'il y en a de moins en moins. Pourquoi ?

Tout est relatif : certains parents trouvent qu'il y a trop de devoirs, d'autres trouvent qu'il n'y en pas assez... pour rappel, les devoirs écrits sont interdits depuis 1956.



Les apprentissages scolaires se passent à l'école, les parents peuvent s'intéresser à ce qu'ils font à l'école. Les devoirs peuvent donc servir de lien entre l'école et les parents. Nous rappelons que la méthodologie du travail des enfants à la maison a été expliquée en réunion de rentrée à tous les parents.

Des parents pensent que leurs enfants doivent être installés dans la première rangée, et se demandent pourquoi les enseignants déplacent leurs enfants en cours de scolarité ?

La question a-t-elle été posée à l'enseignant concerné ? Il faut savoir que nous n'avons pas 25 places devant et que les enseignants s'occupent également des élèves qui sont au fond de la classe.

Hygiène : Est-il possible d'installer des robinets (petites douchettes) à côté des WC pour éviter les infections ?

Les petites douchettes en substitution du papier toilette pourraient vite devenir problématiques avec de jeunes enfants qui pourraient mettre de l'eau partout dans les toilettes.

Hygiène : Des parents signalent que leurs enfants évitent d'utiliser les toilettes en raison du manque d'hygiène.

La directrice : Il n'y a pas de manque d'hygiène. Les toilettes sont nettoyées après chaque récréation.

Personnellement, j'y vais ce que qui me permet de contrôler le nettoyage. Je peux vous affirmer que les toilettes sont propres et que quand elles ont sales, c'est du ponctuel jusqu'au prochain nettoyage.

L'ombre : Certains trouvent qu'il n'y a pas assez d'ombre dans la cour.

Un projet de nouvelle khaïma est en discussion avec l'APELF.

La sortie des petits : les parents apprécient d'avoir une « entrée » spéciale pour les maternelles, qui ne se font plus bousculer par les grands, mais à la « sortie » c'est le désordre. Ils suggèrent de sortir les enfants 5 minutes avant leurs aînés.

Intervention du proviseur : les maternelles sortent 5 minutes plus tôt déjà. Par rapport au contexte sécuritaire, il y a un second sas ce qui a permis de fluidifier la sortie. Du côté parents, cela peut paraître stressant mais pas du côté de l'élève.

Ordures : certains parents vous demandent quelle est la responsabilité du LFTM par rapport aux ordures du côté du gymnase ? Ils demandent si APELF peut intervenir pour les en débarrasser ? Sinon la Mairie de Nouakchott ?



Les abords du LFTM : Comment mieux organiser la circulation devant la boutique Bana Rose ? Comment empêcher les voitures d'arriver jusqu'à la barrière pour protéger les élèves !

Sécurité : Comment renforcer la sécurité aux abords du LFTM ?

Le proviseur explique que L'APELF a rencontré la maire de TVZ pour le problème d'insalubrité et les conditions de circulation et de stationnement. Il n'y a pas encore de réponses. Le lycée ne peut pas résoudre tous les problèmes surtout ceux de l'extérieur mais le lycée appuie la demande, il faut une collaboration entre les services d'ambassade, l'association des parents et la ville. L'idée serait de créer un circuit de circulation pour éviter les manœuvres. Nous espérons tous aboutir à une solution.

Clôture du conseil d'école à 19H45.